

Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME

EN MOUVEMENT

DÉCEMBRE 2018
www.puy-de-dome.fr
N°189



DOSSIER

LE DÉPARTEMENT AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

Edouard Philippe en visite dans le Puy-de-Dôme

Le Premier ministre Edouard Philippe s'est rendu, vendredi 12 octobre, dans le Puy-de-Dôme. Accueilli à l'Hôtel du Département par Jean-Yves Gouttebel, il a ensuite assisté à une réunion organisée dans le cadre du plan national Logement d'abord.

La candidature conjointe du Conseil départemental et de Clermont Auvergne Métropole a été retenue pour expérimenter la mise en œuvre de ce plan qui vise à réformer en profondeur l'accès au logement pour les personnes sans domicile ainsi que celles en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement. ♦



Les agents mobilisés suite aux intempéries

Les agents du Département se sont mobilisés pendant tout le mois de novembre pour dégager les routes et les chemins de randonnée dans la Chaîne des Puys suite aux intempéries survenues les 29 et 30 octobre. La neige lourde et humide qui est tombée en quantité pendant ces deux jours sur une végétation encore très feuillue a provoqué de nombreuses chutes d'arbres et de branches.

Les secteurs du Livradois-Forez, de la Chaîne des Puys, des Combrailles et du Sancy ont été particulièrement impactés. Les services départementaux travaillent à la remise en état des routes concernées et des chemins balisés mais les conducteurs et les promeneurs sont invités à la prudence. ♦



Les femmes pendant la Grande Guerre

Avec *14/18 : La Guerre s'écrit au féminin*, le Conseil départemental vous invite à découvrir le quotidien des femmes pendant la Grande Guerre et les conséquences du conflit sur leur statut social. A l'aide d'objets d'époque et de fonds conservés aux Archives départementales, cette exposition décrit comment cet épisode de notre histoire a transformé la vie des femmes, mises alors au premier rang des forces vives de la Nation. Afin de sensibiliser tous les publics, plusieurs artistes sont venus sur place, comme ici les slameurs Willygex et Gaby sans L, pour réaliser des performances sur le thème de la guerre et de l'émancipation féminine. ◆



Infos pratiques

Jusqu'au 14 décembre
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h - Hall René-Cassin
Hôtel du Département



Spectaculaire automne

De la musique, du théâtre, de la danse et même du cirque. Programmée dans 50 communes puydômoises, du 4 octobre au 25 novembre, la 24^e édition du festival *Les Automnales* a encore marqué les esprits en faisant escale dans une vingtaine de communes du département, comme ci-contre, le spectacle de musique et magie mentale *Titre définitif** (**titre provisoire*) à Gerzat, le 4 octobre. Le public a répondu présent : plus de 3 500 spectateurs ont assisté aux différentes représentations. ◆



CONTACT

Service action culturelle,
éducative et lien social
Jean-Denis Paris
Tél. : 04 73 42 35 64



La solidarité au cœur de nos actions

Le 20 décembre est la date de la Journée internationale de la Solidarité Humaine. Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2005, elle a pour but de souligner l'importance de la solidarité en matière de développement.

Lech Walesa, prix Nobel de la paix en 1993, disait : « L'idée de solidarité à l'échelle mondiale peut changer le monde, la solidarité ce n'est pas seulement de la compassion. C'est un sentiment d'unité et de responsabilité commune ».

Tous, à notre niveau, de manière collective ou individuelle, nous nous devons d'être solidaires et nous pouvons l'être.

Si l'idée de solidarité est ancienne, elle est aujourd'hui au cœur de toutes les politiques de notre collectivité auxquelles elle apporte le ciment nécessaire à leur efficacité.

Par son dimensionnement qui en fait un acteur de proximité, le Conseil départemental est le garant des solidarités sociales et territoriales.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour tous les Puydômois ?

Notre collectivité consacre plus de la moitié de son budget pour accompagner les personnes les plus vulnérables : les personnes âgées ou en situation de handicap, la petite enfance, l'enfance en danger et les personnes en situation d'exclusion. Nous avons également la volonté d'améliorer l'offre de soins sur tout le territoire.

Le Conseil départemental exerce aussi une mission de redistribution en direction des territoires les plus fragiles et veille ainsi à l'équilibre des territoires tout en respectant leur diversité.

Nous apportons notre soutien - financier et d'ingénierie - à toutes les communes et communautés de communes dans leurs projets d'aménagement.

Depuis plusieurs années, l'accès à Internet à très haut débit est au cœur de nos priorités car le rééquilibrage des zones rurales et urbaines est indispensable pour l'avenir de nos territoires.

Le développement d'une agriculture de qualité, au-delà de favoriser l'emploi et créer des richesses, est aussi un enjeu sociétal et humain car nous devons penser aux générations de demain et à la terre que nous leur transmettons.

La solidarité n'est pas seulement l'obligation morale que nous avons les uns envers les autres, c'est un engagement concret à agir. C'est pourquoi, jour après jour, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme est à vos côtés.

A l'approche de Noël, je tiens à vous réaffirmer notre engagement et notre volonté d'agir toujours plus, pour chacun d'entre vous, et pour l'avenir de notre territoire.

Bonnes fêtes à tous ! ♦

JEAN-YVES GOUTTEBEL

Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

2-3	RETOUR SUR IMAGES
4	ÉDITO / SOMMAIRE
5	CHAÎNE DES PUYs
6-13	DOSSIER ACTION SOCIALE
14	SDIS
15	GRANDS PROJETS
16-17	ROUTES
18	TERRITOIRES
19	ENVIRONNEMENT
20-21	CULTURE
22	AGENDA-SORTIES
23-24	FICHES PRATIQUES
25	BLOC-NOTES
26-27	EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



En couverture
Animation intergénérationnelle
à l'EHPAD des Jardins de
la Charme à Clermont-Ferrand
Image de Jodie Way

Puy-de-Dôme en mouvement n° 189
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département - Service communication
24, rue Saint-Esprit - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 - Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrices en chef : Carole Berioux, Stéphanie Caille
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Baptiste Désorme, Julie Jarlier, Bérange Monraisse, Lucile Lasveaux, Emilie Landry avec le concours des services du Conseil départemental.

Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Steeve Hans, Circuit de Charade, commune de St-Ours-les-Roches, SDIS du Puy de Dôme, Ludovic Combe.

Illustrations : Frédéric Claveau - Authentic (pages 6-7).

Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost - Tirage : 338 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.

Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

Erratum : dans l'article "Des logements innovants" paru dans le magazine N°188, une erreur s'est glissée sur le crédit des architectes des bâtiments présentés. Voici le crédit exact : Agence Gaillard Architecte.



A la découverte de la Chaîne des Puys

280 élèves du département participent à un projet pédagogique sur toute l'année scolaire.

Sensibiliser les scolaires aux spécificités, à la fragilité et aux valeurs désormais universelles du territoire, c'est l'objet du projet pédagogique « La Chaîne des Puys-faille de Limagne à l'Unesco... explore et protège ton patrimoine mondial ». Douze classes de primaire bénéficient de ce dispositif durant l'année scolaire 2018-2019. Au mois d'octobre, 280 élèves et leurs enseignants ont effectué une sortie nature sur les puys de Jumes et des Gouttes et ont participé à divers ateliers au volcan de Lemptégy.

Cette journée sur le terrain est approfondie grâce à des animateurs spécialisés en éducation au développement durable qui interviennent durant toute l'année scolaire dans les écoles. Chaque classe doit réaliser une production collective (malle pédagogique, carnet de découverte, maquette...).

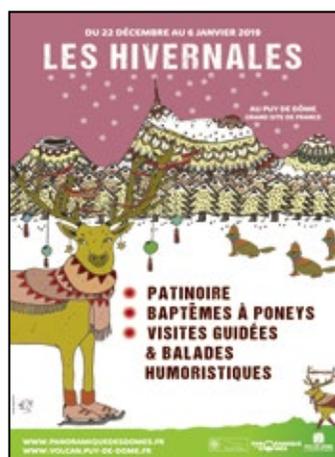
Autant d'éléments qui seront présentés au public à l'occasion d'une exposition organisée sur le site du puy de Dôme au printemps 2019. ♦



280 élèves ont visité les puys de Jumes et des Gouttes pour une immersion au cœur de la Chaîne des Puys-faille de Limagne.



CONTACT :
Direction des grands sites
Fabienne Chevalier
Tél. : 04 73 42 49 86



Vacances de Noël

Animations pour petits et grands

Pour les vacances de Noël, du samedi 22 décembre au dimanche 6 janvier, le Conseil départemental et TC Dôme vous invitent au pied et au sommet du puy de Dôme pour toujours plus d'aventures et de découvertes au cours d'animations ludiques et variées !

> VISITES GUIDÉES

> À la découverte du puy de Dôme

Pour découvrir l'ensemble des facettes passionnantes qui font du puy de Dôme un site exceptionnel...

- Tous les jours à 14h30

> Le temple de Mercure

À l'issue de cette balade, le temple de Mercure n'aura plus de secret pour vous !

- Tous les jours à 15h

Infos pratiques

Rendez-vous à l'Espace Grand Site de France, au sommet

Gratuit - Accès libre - Durée : 30 min

Pas de visite les 25 et 30 décembre

> BALADES HUMORISTIQUES

La Compagnie Ad Hoc embarquera les visiteurs

pour une balade déjantée !

- Dimanche 30 décembre à 14h et 15h30

Infos pratiques

Rendez-vous à l'Espace Grand Site de France, au sommet

Gratuit - Accès libre - Durée : 1h

> BAPTÊMES À PONEYS AU PIED DU PUY DE DÔME

Le centre de loisirs équestre Pony Run Run propose des baptêmes à poneys autour d'un parcours ludique de 15 minutes pour promener les jeunes visiteurs de 2 à 12 ans.

Infos pratiques

De 10h à 12h30 et de 13h à 16h30 - Pas d'activité les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier 2019

Tarif : 5 € - Équipement fourni

> PATINOIRE AU SOMMET DU PUY DE DÔME

La patinoire synthétique de 200m² est de nouveau implantée cette année au sommet du puy de Dôme, proposant une vue sur les monts enneigés du Sancy ! Entièrement écologique, la patinoire assure des sensations de glisse comparables à la glace naturelle, sans consommation d'eau et d'électricité. Les tout-petits pourront profiter des patinettes et de chaises luges pour un premier apprentissage.

Infos pratiques

De 10h30 à 17h - Tarif : 4 € la paire de patins - Chaises luges gratuites - Durée illimitée



CONTACT :

volcan.puy-de-dome.fr

panoramiquedesdome.fr

Le Département : 1^{er} acteur des solidarités

Enfance, insertion, handicap, personnes âgées...

Le Conseil départemental est la collectivité chef de file en matière de solidarités. Avec un budget de 323 M€ en 2018, l'aide sociale et la lutte contre les exclusions sont ses priorités.

Pour répondre aux attentes des usagers, 18 Maisons des solidarités maillent notre territoire. Chaque Puydômois peut trouver un accueil médico-social à moins de 20 minutes de son domicile.

Personnes en situation de handicap :
82,7 M€

850 AGENTS
au service des Puydômois

Dont : **290** personnels administratifs, **203** assistants de service social, **17** conseillers en économie sociale et familiale, **7** éducateurs spécialisés, **10** conseillers sociaux éducatifs, **25** médecins, **6** infirmières, **50** puéricultrices, **6** sages-femmes, **4** éducateurs jeunes enfants, **197** assistants familiaux, **6** psychologues, **4** agents médico-techniques, **3** chargés de missions emploi-entreprises, **4** accompagnateurs en insertion professionnelle, **1** ergothérapeute, **3** techniciens thermiciens, **2** architectes.

Aide sociale à l'enfance :
48,2 M€

Assurer le suivi socio-éducatif des enfants confiés au président du Conseil départemental. Evaluer les situations d'urgence d'enfance en danger.

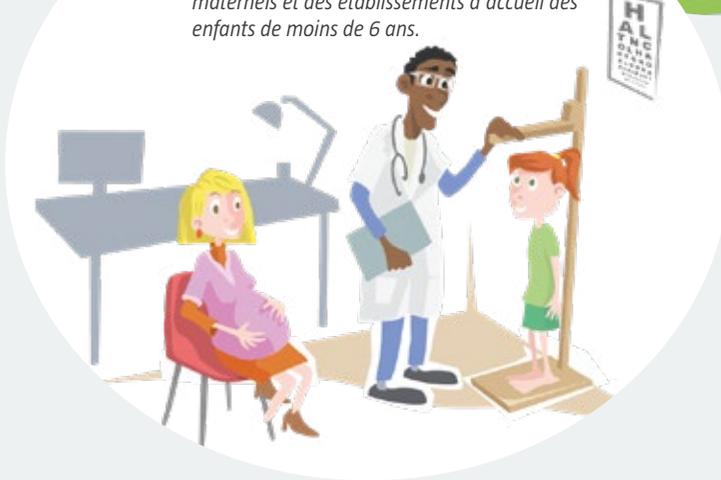
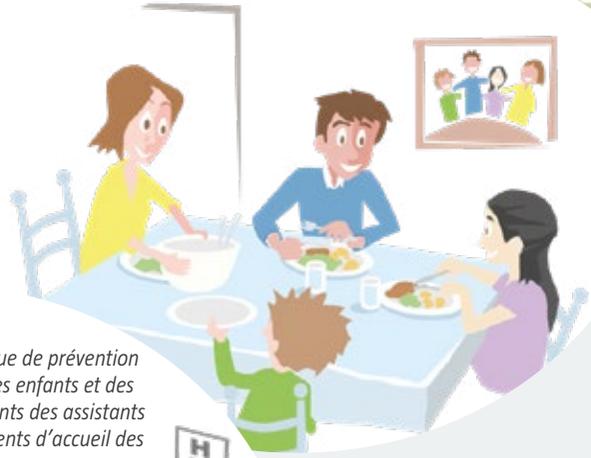
Insertion et lutte contre les exclusions :
98 M€

Instruire les demandes de RSA et accompagner les bénéficiaires. Piloter le Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi.



Enfance et famille :
6,75 M€

Mettre en œuvre une politique de prévention et de protection en faveur des enfants et des familles. Délivrer les agréments des assistants maternels et des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 15 196** : ménages allocataires du RSA socle
- 2 622** : bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap
- 14 140** : bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie
- 1 018** : enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance
- 4 160** : assistants maternels agréés
- 3 400** : ménages aidés au titre du Fonds Solidarité Logement

Habitat et logement :
6,75 M€

Favoriser l'accès et le maintien dans le logement. Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Accompagner la production de logements locatifs sociaux.



Instruire les demandes de Prestation de compensation du handicap (PCH) en collaboration avec la MDPH. Protéger les personnes vulnérables.

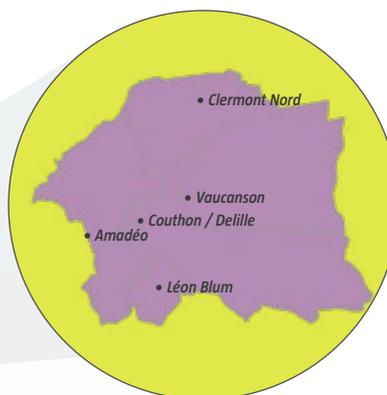
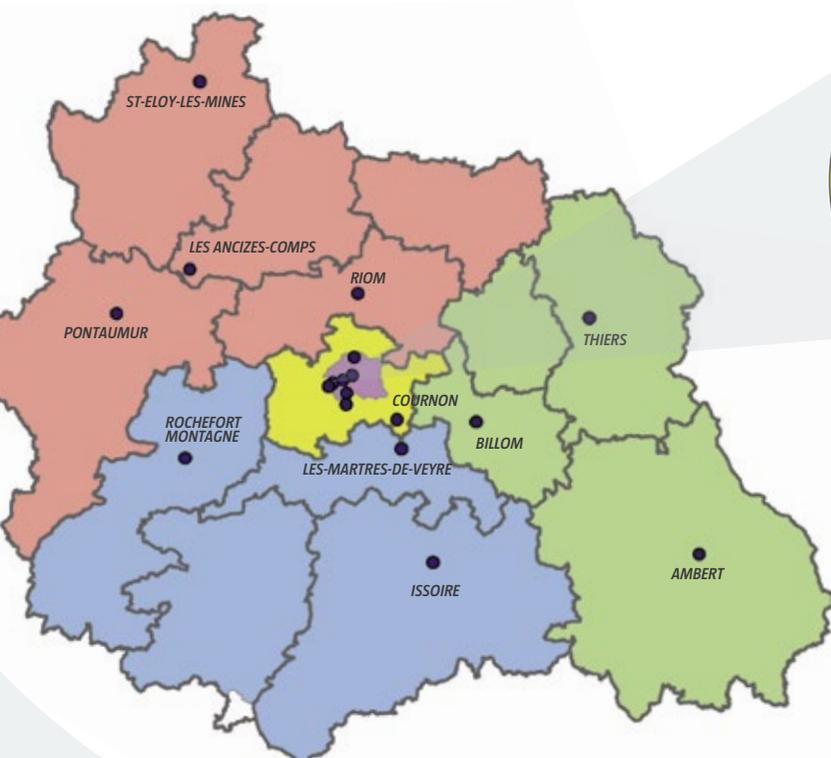


Personnes âgées :
79 M€

Prévenir la perte d'autonomie. Aider au maintien à domicile. Instruire les demandes d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).



Une organisation au plus près des Puydômois



- Maisons des solidarités
- Limites des Communautés de communes
- DTS de Clermont-Ferrand
- DTS de Cournon d'Auvergne
- DTS d'Issoire
- DTS de Riom
- DTS de Thiers



CONTACT

Le service de l'action sociale du Département se répartit en cinq Directions territoriales des solidarités :

- Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 44 19 15
- Cournon - Tél. : 04 73 69 92 69
- Thiers - Tél. : 04 73 80 86 40
- Riom - Tél. : 04 73 64 53 70
- Issoire - Tél. : 04 73 89 48 55

puy-de-dome.fr/social

Actyroles compte une douzaine de services différents, dont un atelier de reconditionnement informatique.



Parole d'élus

Alexandre Pourchon

Vice-président chargé des solidarités sociales

« Le Département, qui réorganise les implantations territoriales de ses services sociaux, a fait de la proximité sa priorité à travers ses Maisons des solidarités implantées dans chaque territoire intercommunal. Nous avons voulu qu'aucun citoyen du Puy-de-Dôme ne soit à plus de 20 minutes des agents de nos services d'action sociale. Dans le domaine de l'insertion, notre priorité affirmée de retour à l'emploi des bénéficiaires se décline à travers les chantiers d'insertion, l'équipe de conseillers Emploi-Entreprises ainsi que par notre soutien aux expérimentations Territoires zéro chômeur de longue durée qui, comme à Thiers, nous démontrent que l'emploi de tous est possible dès lors que l'on fait le lien entre le social et l'économie. »



Insertion

En finir avec le chômage de longue durée

Voilà une expérimentation qui fonctionne : l'Entreprise à but d'emploi Actyroles, à Thiers, embauche en CDI près de 80 anciens chômeurs de longue durée.

« Comme toute entreprise, nous cherchons à être en équilibre et à créer des richesses, souligne Boris Surjon, président d'Actyroles. Mais, à la différence des autres entreprises, notre objectif principal est de sortir de la précarité les chômeurs de longue durée de notre territoire en leur proposant, sans faire de sélection, des emplois à durée indéterminée et adaptés à leurs savoir-faire. »

Lancée dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoire zéro chômeur de longue durée (cf. encadré) l'Entreprise à but d'emploi Actyroles a été créée à l'initiative de la Ville de Thiers et de Pôle Emploi avec le soutien du Conseil départemental. C'est une SCIC* qui n'embauche que des chômeurs de longue durée issus des quartiers prioritaires de Thiers. Elle se finance grâce à ses activités et en partie avec des aides publiques issues de la réorientation des coûts qu'auraient représentés ses salariés s'ils étaient restés au chômage. « Nous avons mis en place une douzaine d'ateliers et de services différents comme un garage solidaire, un

atelier de reconditionnement d'ordinateurs ou encore une fabrique de couches lavables, détaille Laure Descoubes, directrice d'Actyroles. A noter que nous ne devons pas entrer en concurrence avec les entreprises locales. Nous ne proposons nos services que dans des secteurs non couverts par le marché classique. »

Pour faciliter leur insertion, les salariés peuvent choisir de travailler à temps plein ou partiel. Des formations leur sont régulièrement proposées. ♦

*Actyroles est une Société coopérative d'intérêt collectif dont les actionnaires publics sont : la Ville de Thiers, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, le Parc du Livradois-Forez, le Conseil départemental et le Conseil régional.



CONTACT :

Actyroles

Rue du 19 mars 1962 - Thiers

Tél. : 04 73 80 26 60 [f actyroles.thiers.3](https://www.actyroles.thiers.3)

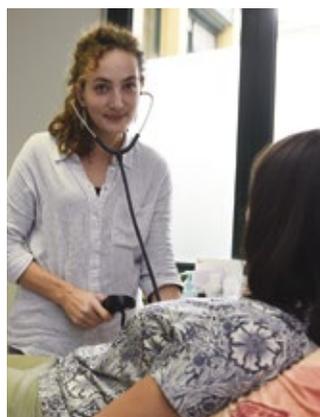
10 Territoires zéro chômeur de longue durée en France

Cette expérimentation est née suite à un constat : selon une étude d'ATD Quart Monde, le chômage dit d'exclusion coûte à la société environ 15 000 € par personne et par an. Plutôt que d'investir ces sommes dans des allocations de solidarité, pourquoi ne pas les rediriger en créant des emplois dignes dans des secteurs non couverts par le marché classique ? Portés par l'association ATD Quart Monde puis par l'ancien député Laurent Grandguillaume, les Territoires zéro chômeur de longue durée ont fait l'objet d'une loi, votée à l'unanimité en février 2016, et font partie des axes du plan de lutte contre la pauvreté présenté en septembre par le président de la République. Dix Territoires candidats, dont Thiers, ont été labellisés en France dans le cadre d'une première expérimentation afin d'apporter une expérience suffisante avant que le dispositif puisse se généraliser. Une centaine devrait bientôt voir le jour.

Protection maternelle et infantile (PMI)

Aider les femmes et les futures mères

En plus de l'accompagnement des futures mamans, une sage-femme de la PMI propose des consultations de gynécologie préventive et d'accès à la contraception.



La grossesse est un moment privilégié dans la vie d'une mère et de toute la famille. Pour que toutes les futures mamans puissent bénéficier d'un accompagnement de qualité pendant cette période de leur vie, les six sages-femmes de la PMI interviennent

sur tous les territoires du département notamment dans les zones rurales et périphériques. « La PMI est destinataire des déclarations de grossesse, explique Emilie Rongier, nouvelle sage-femme dans le service. Nous proposons nos services à toutes les futures mères, avec une attention particulière pour celles qui sont en situation de précarité sociale ou de grossesse à risque. » Effectuer des consultations à domicile, informer les futures mamans, les conseiller, préparer l'arrivée du nouveau-né, faire les visites post-natales... L'éventail

des activités des sages-femmes est très riche. En plus d'être médical, l'accompagnement de la grossesse doit aussi être psychologique et social.

La PMI propose aussi des consultations de gynécologie préventive ainsi que de prescription et de pose de contraceptifs. « Je me tiens disponible pour parler de sexualité et de contraception avec les adolescentes et les jeunes adultes », explique Emilie Rongier. En cohérence avec la politique de solidarité du Conseil départemental, toutes ces prestations sont gratuites et accessibles aux femmes en attente de couverture sociale. ♦

INFOS PRATIQUES

Les séances de gynécologie préventive ainsi que de prescription et de pose de contraceptifs se font sur rendez-vous dans les Maisons des solidarités de St-Eloy, Riom et Vaucanson (Clermont-Ferrand).


CONTACT :

PMI : 04 73 42 21 31

Gynécologie préventive et contraception : 06 15 35 14 38
 emilie.rongier@puy-de-dome.fr

Dispensaire Emile-Roux

Des soins pour tous

Le dispensaire Emile-Roux assure plusieurs soins gratuits à tous ceux qui en ont besoin. Ce service du Conseil départemental est historiquement engagé dans la lutte contre la tuberculose et le diagnostic des maladies et des allergies respiratoires ainsi que la prise en charge des addictions (tabagisme). Il réalise également des vaccinations et des mises à jour pour tous ceux qui le souhaitent. Le dispensaire est, par ailleurs, le seul centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles dans le Puy-de-Dôme. Pour pouvoir toucher tous les publics, ses agents organisent régulièrement des

consultations décentralisées (sur rendez-vous) dans les Maisons des solidarités territoriales de Riom, St-Eloy, Thiers, Issoire et Ambert ainsi que dans les lieux fréquentés par les personnes en situation de précarité.


CONTACT : Dispensaire Emile-Roux

11 rue Vaucanson - Clermont-Ferrand
 Tél. : 04 73 14 50 80

Soins ouverts et gratuits à tous sur RDV
 Du lundi au jeudi de 8h à 17h
 Le vendredi de 8h à 16h30



Parole d'élue

Sylvie Maisonnnet

Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse et de l'égalité femmes-hommes

« La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes est une composante importante de notre action en faveur des personnes les plus fragiles. Les femmes isolées ayant des enfants sont les personnes qui ont le plus de difficultés à sortir de la précarité. Pour faciliter leur insertion, nous soutenons plusieurs initiatives innovantes, comme la micro-crèche Les Guilidoux qui propose une garde d'enfants adaptée pour les parents en parcours d'insertion. Nous travaillons également avec la Ville de Clermont-Ferrand pour mettre en place un pôle consacré à la petite enfance qui sera un espace de ressources et d'échanges entre professionnels, parents et enfants. Il associera nos services de la PMI et de l'action sociale, un relais parents-assistants maternels et aura également une vocation culturelle. »



Parole d'élus

Laurent Dumas

Vice-président chargé de l'autonomie, des établissements, et de l'offre de santé sur les territoires

« Face au vieillissement de la population, l'une des priorités du Conseil départemental est de privilégier le maintien à domicile des personnes âgées. Nous restons toutefois très attentifs à ce que l'offre en Ehpad* dans le département réponde le mieux possible aux besoins des personnes âgées dépendantes.

Le Conseil départemental intervient auprès de 100 Ehpad dont 78 sont habilités à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale. Avec la récente mise en application de la loi Adaptation de la société au vieillissement et des réformes de la dépendance, certains Ehpad rencontrent de nombreuses difficultés. Soucieux de maintenir ces équipements de proximité, le Conseil départemental a fait le choix de les accompagner. Aussi en 2019, au delà des allocations réglementaires, un soutien financier ponctuel pourra être apporté à certains établissements en difficulté. »

*Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



L'Ehpad Les Chatilles à La Monnerie-le-Montel. Sa construction, en 2015, a bénéficié d'une aide du Conseil départemental de 486 000 €.

Personnes âgées

Des établissements de qualité

Le Conseil départemental soutient les Ehpad* pour faciliter l'hébergement des personnes âgées dépendantes.

Le Conseil départemental est la collectivité chef de file en matière d'aide aux personnes âgées et contribue à la cohérence des actions gérontologiques sur le Puy-de-Dôme. En plus de la promotion du bien-vieillir et de la prévention de la dépendance, il instruit notamment les demandes et le versement de l'APA** et aide les personnes âgées en difficulté à financer leur hébergement en établissement.

Le précédent schéma gérontologique (2011-2016) était axé sur l'amélioration de l'offre médico-sociale et avait pour priorité de corriger le manque de places en hébergement pour les personnes âgées dépendantes. Pendant ces 5 années, le Département a soutenu la création ainsi que la rénovation et l'agrandissement de nombreux EHPAD dans le Puy-de-Dôme : 882 places ont été créées alors que le schéma en prévoyait 200. Si le nouveau schéma gérontologique s'appuie sur la prévention de la perte d'autonomie et le « bien-vieillir », l'effort en direction des établissements continue cependant à se poursuivre : en 2019, le

Conseil départemental soutiendra, à titre exceptionnel, les restructurations des EHPAD d'Issoire et de Riom. A noter que le taux d'équipement du Puy-de-Dôme pour les places en établissement est supérieur aux moyennes régionale et nationale. ♦

*Etablissement d'accueil des personnes âgées dépendantes
**Allocation personnalisée d'autonomie

Quelques chiffres :

168 000 personnes âgées de plus de 60 ans dans le Puy-de-Dôme

14 140 personnes bénéficiaires de l'APA

1 328 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

8 350 places en EHPAD

Offre de santé

Attirer les professionnels sur nos territoires

Bien qu'en matière de santé, l'acteur principal soit l'Agence régionale de santé (ARS), le Conseil départemental souhaite mener une politique volontariste dans ce domaine en complétant les dispositifs de l'ARS pour améliorer l'offre de santé en

milieu rural. Une réflexion est actuellement en cours afin de rendre les territoires du département plus attractifs pour les professionnels de santé. Plusieurs pistes sont évoquées comme, par exemple faciliter l'installation de leur famille.

Chez Jenny Hughes, les personnes accueillies participent à la vie de famille.



Travail à domicile

Devenez accueillant familial

Profession encore méconnue, l'accueil familial est une solution intéressante pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap qui recherchent un mode d'accueil et d'hébergement de proximité et convivial.

L'accueil familial, qu'est-ce que c'est ? Tout simplement le fait d'accueillir chez soi, en étant rémunéré, des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap, dans la limite de trois, et cherchant une alternative à une prise en charge en établissement. A Saint-Germain-Lembron, Jenny Hughes exerce cette activité depuis cinq ans. « J'ai toujours voulu travailler auprès des autres. Être accueillant est très enrichissant et me permet d'être plus proche de ma famille, notamment de mes enfants. » Jenny Hughes est agréée pour accueillir trois personnes. Depuis qu'elle fait ce métier, elle a géré diverses situations : accueil de personnes âgées à plein temps, de personnes en situation de handicap mental de façon

partielle, ou sur de courtes durées pour accorder un répit aux aidants...

Si Jenny Hughes avoue que ce métier n'est pas facile tous les jours, elle ne le changerait pour rien au monde. « L'important, c'est que l'accueil se fasse dans une relation de confiance et d'ouverture. » Les accueillants et les accueillis sont régulièrement suivis par des assistants sociaux.

« Tout le monde doit se sentir bien, résume Jenny Hughes. Les personnes que nous hébergeons sont totalement intégrées dans notre vie de famille et participent à nos activités. Nous passons ensemble de bons moments. » ♦

Comment devenir accueillant familial

Les accueillants familiaux doivent être agréés par le président du Conseil départemental. L'agrément fait suite à une enquête sociale pour s'assurer que l'accueillant satisfait à un certain nombre d'exigences. L'accueillant doit mettre à disposition de chaque personne hébergée une chambre confortable d'au moins 9 m². Il doit s'engager à suivre une formation initiale et aux premiers secours ainsi qu'une formation continue, financées par le Conseil départemental. La rémunération est assurée par la personne accueillie sur la base d'un tarif journalier (des allocations, comme l'APA, ou des aides au logement peuvent être demandées).

Un contrat d'accueil, vérifié par le Conseil départemental, doit obligatoirement être conclu entre la personne agréée et la personne accueillie ou son tuteur. Deux associations sont mandatées par le Conseil départemental pour assurer le suivi médico-social des personnes accueillies et les visites de contrôle : la Croix Marine (sur tout le département) et l'Adapei 63 (secteur de St-Eloy-les-Mines).



CONTACT

Service des établissements
Gisèle Barthelay
Tél. : 04 73 42 24 57
www.puy-de-dome.fr



Parole d'élue

Elisabeth Crozet

Vice-présidente chargée de l'autonomie des personnes, du soutien à domicile, de la prévention et des prestations

« On compte aujourd'hui près de 200 familles d'accueil agréées dans le Puy-de-Dôme. Pour les personnes hébergées, cette solution est moins onéreuse qu'un établissement et leur offre un cadre sécurisant et chaleureux au sein d'une cellule familiale. Le Conseil départemental est attaché à ce que cette forme d'accueil de personnes vulnérables présente des garanties tant sur le volet de la sécurité que sur celui de la qualité de la prise en charge. Nous nous montrons aussi très attentifs pour délivrer les agréments et les personnes accueillies font l'objet d'un suivi régulier.

Face au vieillissement de la société, nous voulons valoriser cette activité et favoriser son développement, notamment en ville où une réflexion a été engagée avec les bailleurs sociaux. »



Parole d' élu

Pierre Danel

Conseiller départemental délégué au développement du placement en familles des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

« Actuellement, seulement 35 % des enfants qui sont confiés au Conseil départemental par le ministère de la Justice sont en famille d'accueil. Nous menons donc une politique volontariste pour recruter des assistants familiaux avec un enjeu principal : le bien-être de l'enfant. Dans la plupart des cas, quand la garde d'un enfant a été retirée aux parents, il est préférable que le placement se fasse en famille d'accueil. Surtout pour les plus petits qui ont besoin, pour se structurer, de grandir au sein d'une cellule familiale.

Être assistant familial n'est pas facile tous les jours mais c'est un métier très utile pour la société. Nous avons mis en place plusieurs actions et dispositifs pour mieux valoriser cette profession et accompagner les assistants. »



CONTACT

Service du placement familial
Tél. : 04 73 42 24 49
(de 10h à 12h)

Assistants familiaux

Le Département recrute

Le Conseil départemental a lancé une vaste campagne de recrutement et de formation d'assistants familiaux. Devenir famille d'accueil offre maintenant un véritable cadre professionnel. Rencontre avec un nouvel assistant familial qui vient de changer de vie.



Henri Rasolofomanana accueille un enfant de 6 ans à Clermont-Ferrand.

Pour Henri Rasolofomanana, 53 ans, devenir assistant familial a été une décision mûrement réfléchie. « Ce métier m'attirait depuis longtemps. J'ai attendu que mes enfants soient grands pour me lancer dans l'aventure. » Après avoir fait l'objet, avec sa famille, d'une enquête sociale, Henri Rasolofomanana a d'abord été agréé avant d'être recruté et formé par le Département. Les assistants familiaux sont tous des agents du Conseil départemental et accueillent dans leur foyer les enfants confiés par le service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Henri Rasolofomanana accueille, depuis cet été, un petit garçon de 6 ans. Il tient à souligner qu'embrasser

cette profession, c'est avant tout un projet de famille : « si c'est moi qui suis assistant familial, nous avons pris notre décision d'un commun accord avec ma femme ». Avec un nouvel enfant à la maison, les assistants familiaux peuvent être confrontés à plusieurs problématiques. Pour les aider, ils sont tous accompagnés par un agent référent et une psychologue vient souvent les rencontrer avec leur famille.

Et puis, ce qui aide le plus, c'est de savoir que ce travail est extrêmement utile. « Nous sommes là pour apporter quelque chose de positif dans la vie de l'enfant, résume Henri. C'est une grande fierté. » ♦

Comment devenir assistant familial ?

Le Conseil départemental organise régulièrement des réunions d'information pour tout savoir sur le métier et les étapes de la candidature. Inscription obligatoire sur le site du Conseil départemental : **puy-de-dome.fr** (rubrique social - assistant familial). Une plaquette est également disponible dans les mairies, les communautés de communes et les Maisons des solidarités.

Maison de l'habitat et du cadre de vie

Des conseils, des aides et plus encore

Créée par le Conseil départemental, la Maison de l'habitat réunit des organismes compétents en matière d'habitat, d'énergie, d'architecture, d'urbanisme...

Centre de ressources et de conseils gratuits destiné aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités, la Maison de l'habitat et du cadre de vie a pris toute sa place en 13 ans d'existence. Le Département du Puy-de-Dôme a implanté sur ce site sa Direction de l'habitat afin de développer une politique active dans ces domaines. Propriétaires, locataires, collectivités locales, chacun peut ici bénéficier d'un accompagnement spécifique dans tous les secteurs de l'habitat. Huit organismes y sont rassemblés : l'ADIL63, l'Aduhme, le CAUE63,



l'AGSGV63, l'AURA HLM, l'Association du fichier partagé des bailleurs sociaux d'Auvergne, le CPI et SOLIHA. ♦



CONTACT :

Maison de l'habitat
129 av de la République à Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 30 70

 maison-habitat.puy-de-dome.fr



Maison départementale des personnes handicapées

Au service de tous les handicaps

Cette maison est le lieu unique d'accueil et de reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap, enfants et adultes.

C'est à la fois un lieu d'information, d'accueil, d'écoute et d'orientation, d'évaluation des besoins de compensation, de demande de prestations... La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) poursuit de nombreuses missions afin d'aider les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet de vie. Elle instruit ainsi les dossiers de demande de prestations financières (Allocation



La MDPH accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches pour faciliter leur parcours de vie.

adulte handicapé, Prestation de compensation du handicap, etc.), de carte mobilité inclusion invalidité et/ou stationnement, d'orientation en établissements médico-sociaux spécialisés, de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore de projet personnalisé de scolarisation des enfants. ♦



CONTACT

MDPH
11 rue Vaucanson à Clermont-Ferrand
Tél. : 0 800 00 00 63 (n° gratuit) / 04 73 74 51 20

 mdph.puy-de-dome.fr

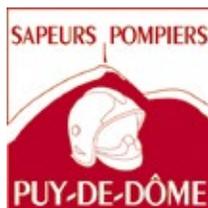
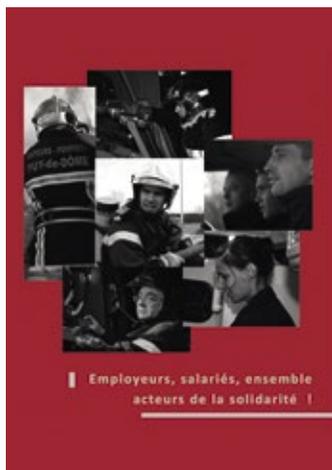


Parole d' élu

Gérald Courtadon

Vice-président chargé de l'habitat et du logement

« Face au vieillissement de la société, nous devons apporter des solutions innovantes pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et éviter l'hébergement en établissement. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place le fonds d'intervention OSIRIS (Opération et solutions innovantes pour des résidences inclusives et sociales) pour aider à la création d'ensembles résidentiels adaptés aux personnes en perte d'autonomie. Ces projets doivent être conçus en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et s'organiser autour d'un véritable projet de vie. Trois résidences sont déjà en phase de construction : Courpière, Pionsat et Romagnat (cf. magazine n°188), 25 pourraient, à terme, voir le jour dans le département. »



INFOS PRATIQUES

**Vous êtes sapeur-pompier volontaire ou employeur et souhaitez bénéficier d'une convention avec le SDIS ? Pour un accord gagnant gagnant, contactez le Groupement développement expertise et valorisation du volontariat :
Commandant Ledey
Tél. : 04 73 98 15 29**



Sainte Barbe est la patronne des métiers du feu.

Volontariat

Concilier engagement et vie professionnelle

Les sapeurs-pompiers sont sa famille, la caserne son biotope... Descendant d'une dynastie d'hommes du feu, Sébastien Roussat a pris, avec sa convention employeur, le parti de la modernité et exerce son métier en parallèle à son engagement.

Depuis quand êtes-vous sapeur-pompier et pourquoi ?

Sébastien Roussat : Presque 19 ans. Dans la famille à Lamontgie, on ne se pose pas la question, on est sapeur-pompier volontaire depuis des générations. C'est le désir d'être utile et la camaraderie, cette façon d'être ensemble et solidaire qui fait aussi le sel de l'engagement.

C'est difficile de concilier une vie professionnelle et une vie de sapeur-pompier ?

S.R. : Disons que cela peut poser des problèmes mais mon entreprise est signataire d'une convention avec le SDIS 63 et cela permet à mes sept camarades sapeurs-pompiers de l'entreprise et moi-même de mener les deux de front. J'ai ouvert la voie et mon employeur est maintenant convaincu.

Quels sont les avantages de cette convention ?

S.R. : Pour nous, c'est plus de sérénité pour la formation et les interventions. Personnellement c'est simple car j'ai beaucoup d'autonomie. Au-delà des avantages pour l'entreprise, c'est certainement aussi une richesse humaine avec un état d'esprit particulier tourné vers l'action et vers les autres. ♦



Cérémonie de remise des labels « employeur partenaire des sapeurs-pompiers », vendredi 5 octobre à La Mouniaude à Châtel-Guyon. La première convention a été signée en 2002. Aujourd'hui, 306 conventions sont signées avec le Sdis 63 et cela concerne plus de 980 sapeurs-pompiers.

Sainte-Barbe

Les sapeurs-pompiers fêtent leur sainte patronne

Le SDIS 63 célèbre la Sainte-Barbe dimanche 2 décembre à Puy-Guillaume. Mais qu'est-ce que la Sainte-Barbe ? Barbe, qui vient de Barbara, était une jeune vierge martyrisée en Asie Mineure au III^e siècle. Selon la légende populaire, sainte Barbe était passionnément aimée par son père. Durant une absence de ce dernier, Barbe se convertit à la religion chrétienne. A son retour, le père furieux la livra au juge. Barbe endura de longues et atroces tortures, mais elle refusa toujours

de renier sa foi. Son père, décida alors de l'exécuter en lui tranchant la tête en haut de la montagne. Un orage éclata et il mourut foudroyé.

Depuis le IX^e siècle, sainte Barbe est invoquée dans de nombreuses occasions, elle est la patronne des métiers du feu : artificiers, mineurs et bien sûr sapeurs-pompiers. Cette célébration est, pour ces derniers, une occasion de retrouvailles, d'hommage et de convivialité. ♦

Circuit de Charade

Plein watt vers le E-Circuit !

L'avenir du circuit de Charade passera par les nouvelles technologies et les modes de mobilité alternatifs.



Présentation d'une formula E lors de Charade Heroes, les 22 et 23 septembre dernier. Avec l'électrique et à terme l'hydrogène, le circuit veut faire la part belle aux mobilités alternatives.

Charade Heroes, le 60^e anniversaire du circuit, ne devait pas marquer l'épilogue d'une belle histoire mais au contraire préfigurer l'ouverture d'une nouvelle ère pour Charade. Après avoir présenté une première réflexion au printemps, le Conseil départemental a rendu public, fin novembre, le rapport d'un cabinet d'études spécialisé. Trois axes de travail ont été dégagés pour rendre Charade incontournable dans le développement des nouvelles technologies liées aux mobilités : assurer son autonomie énergétique, en faire le premier circuit en termes de solutions innovantes pour recharger les véhicules électriques, assurer sa promotion au plan international comme une vitrine du développement durable et de la mobilité de demain.

« Cela passe par l'installation sur le site de nombreux panneaux photovoltaïques, de super-chargeurs, de la recharge dynamique par induction avec une technologie intégrée à l'asphalte, détaille Romain Sellier, directeur du circuit. Un cahier des charges et un plan d'actions ont été définis pour l'horizon 2020-2021. En parallèle, une réflexion est engagée sur l'hydrogène, qui nous permettrait d'avoir une solution de stockage propre de l'énergie et de développer les essais de futurs véhicules quels qu'ils soient. »

Bien évidemment, tout cela ne pourra se faire sans le concours de partenaires publics et privés.

L'investissement est à la hauteur des ambitions, entre 20 et 25 M €. Plusieurs acteurs sont déjà fortement intéressés par le projet : Clermont Auvergne Métropole et la Région pour les collectivités, Michelin, Alstom, EDF ou Colas pour les entreprises. La Caisse des dépôts et consignations pourrait aussi intervenir au niveau du montage des études. Dès 2019, sont prévus l'installation de panneaux photovoltaïques et le ré-asphaltage de 13 000 m² pour les activités de sécurité routière. ◆



CONTACT : Circuit de Charade

Romain Sellier - Tél. : 04 73 295 295



Pour assoir son développement, Charade peut s'appuyer sur trois piliers : les activités rétro, la formation professionnelle et les risques routiers, et les nouvelles technologies.



Parole d' élu

Jean-Yves Gouttebel

Président du Conseil départemental

« Par sa topographie, son tracé, sa naturalité et sa situation unique au cœur de la Chaîne des Puys, Charade a une place à part, tant dans l'histoire de notre territoire que de celle des sports mécaniques.

Propriétaire de ce mythique circuit de montagne, le Conseil départemental est plus que jamais décidé à en faire un pôle pour l'attractivité du Puy-de-Dôme. Le E-circuit de Charade vient d'être inscrit par l'Assemblée départementale au titre des grands projets de la collectivité.

Nous voulons en faire un site pionnier dans le développement des nouvelles technologies liées à l'éco-mobilité et une vitrine du développement durable. Charade pourrait même devenir le premier site sportif français autonome en énergies renouvelables.

C'est un travail de longue haleine qui n'aboutira que s'il est porté par l'ensemble des acteurs locaux, publics comme privés. Tout comme l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial, ce sera un bel exemple de mobilisation collective pour placer notre territoire en pole position. »



Les locaux et les équipements sont bien adaptés aux contraintes des activités d'entretien et d'exploitation du réseau routier.

Saint-Gervais-d'Auvergne

FINANCEMENT

Conseil départemental :
1,48 M € TTC

Un pôle de services routiers flambant neuf

Après plus d'un an de travaux, le nouveau pôle de services routiers de Saint-Gervais-d'Auvergne est opérationnel. S'appuyant à la fois sur la réhabilitation complète d'un ancien local industriel de 1 400 m² et la construction d'équipements techniques, le site regroupe désormais les services et le matériel du district, du centre d'intervention et du parc technique départemental.

Aménagement de bureaux administratifs, de salles de réunion, de vestiaires, construction de garages pour les véhicules, d'un box de stockage, d'un abri à sel et d'une station de carburant... Autant d'éléments qui facilitent aujourd'hui le travail des 11 agents du Conseil départemental présents au quotidien à Saint-Gervais. ◆

Les-Martres-de-Veyre



FINANCEMENT

Coût des travaux :
1 M € TTC
Conseil départemental :
290 000 € TTC

La RD 225 embellie et sécurisée

Après presque un an de travaux, la voirie départementale, située rue de la Tuilerie, aux Martres-de-Veyre, a été embellie et sécurisée.

Le chantier a permis de reprendre les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement, d'améliorer la sécurité en diminuant la largeur de chaussée, de créer un cheminement piéton et des bandes cyclables, et de mettre aux normes l'arrêt de bus situé au croisement de la RD 225 et de la rue Parceyreaux afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Signalons que cette opération a été réalisée pour la première fois dans le cadre d'un groupement de commandes publiques entre le Conseil départemental, la commune des Martres-de-Veyre et le Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon.

Cette procédure a permis de réaliser des économies d'échelle et d'assurer une parfaite coordination des travaux, minimisant ainsi la gêne aux riverains et favorisant la réduction des délais de travaux. ◆

Saint-Hilaire-près-Pionsat



FINANCEMENT

Coût des travaux de voirie
87 400 € TTC
dont une part communale
de **34 400 € HT**

La traverse de bourg réaménagée

Située sur la RD 526, la traverse de Saint-Hilaire-près-Pionsat, dans les Combrailles, vient d'être en partie réaménagée.

Débutée en juillet et achevée cet automne, la première tranche des travaux menés par le Conseil départemental

avait pour objectif d'assurer l'embellissement et la sécurisation du bourg. Cet aménagement a également permis la création d'un cheminement piéton et d'un réseau de collecte des eaux pluviales. ◆

Le Conseil départemental déploie cet hiver
132 engins de déneigement.

Viabilité hivernale

Le Département en première ligne

Jusqu'au 22 mars, 580 agents du Conseil départemental se relaient pour faciliter vos déplacements sur les routes.

Avec 7 200 km de routes à entretenir dont 2 000 situés à plus de 800 m d'altitude, soit l'un des réseaux les plus vastes de France, les agents du Conseil départemental ne manquent pas de travail.

Depuis le premier épisode neigeux du 30 octobre et jusqu'au 22 mars prochain, ils sont passés en mode hiver. Maintenir le réseau routier circulaire, rompre l'isolement, assurer la circulation des secours et permettre la poursuite des activités, ces quatre objectifs principaux seront encore de mise pour les 580 agents affectés à la viabilité hivernale.

Tous sont répartis dans une soixantaine de sites maillant les cinq Divisions routières départementales (Combrailles, Clermont-Limagne, Livradois-Forez, Val d'Allier et Sancy). L'hiver dernier, en complément du déneigement, ils ont répandu sur les chaussées près de 21 000 tonnes de sel et 12 000 tonnes de pouzzolane. ◆

Quelques chiffres

Matériel : **132** engins de déneigement (**89** camions, **30** pousseurs et **13** fraises)

Moyens humains : **580** agents dont **350** en astreinte quotidienne

Interventions : entre 5 h du matin et 22 h

Kilomètres parcourus : entre 700 000 et 900 000 km

Budget viabilité hivernale : **9,4 M€** (hors salaires)

Les 5 commandements de l'automobiliste :

- > Ta voiture, de quatre pneus neige, tu équiperas.
- > Ta vitesse, sur la neige ou le verglas, tu adapteras.
- > Sur l'état des routes, avant de partir, tu te renseigneras.
- > Sur route fermée, tu ne t'engageras pas.
- > Les saieuses et engins de déneigement, tu ne doubleras pas.

Renseignez-vous

Avant d'effectuer un trajet, tous les automobilistes sont invités à adopter des comportements de prudence et s'informer sur l'état des routes.

Pour cela, le Département met à disposition :

- > un **répondeur téléphonique** au **04 73 42 02 63** ;
- > **www.puy-de-dome.fr / infosroutes63** ;
- > **12 webcams** permettant de visionner en temps réel l'état des chaussées
- > **16 panneaux routiers** délivrant des messages d'information.



CONTACT

Service exploitation
et sécurité
Marine Longuemare
Tél. : 04 73 42 02 08



Alimentation

Le réseau des fermes de proximité est lancé

« De nos fermes 63 » fédère désormais plus de 200 producteurs puydômois sous une même bannière.

Afin de développer les circuits alimentaires de proximité et encourager une alimentation saine, locale et de saison, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la FR CIVAM Auvergne* viennent de lancer le réseau « De nos fermes 63 », lequel regroupe déjà plus de 200 producteurs.

« Avec le CIVAM, nous mutualisons nos moyens pour créer une bannière commune avec les producteurs qui font de la vente directe dans le département », explique Serge Pichot, vice-président du Conseil départemental en charge de l'aménagement du

territoire. Le réseau a été officiellement présenté, le 9 octobre, au collège de La Charme, à Clermont-Ferrand, premier établissement ayant mis en place un self collaboratif dans le département. Un lancement concrétisé par des journées portes ouvertes chez les producteurs et artisans puydômois à l'occasion des « Rencontres d'automne » de la FR Civam et par la labellisation du marché de producteurs fermiers de la ville de Couron. ♦

* Fédération régionale de centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.



Le bon plan !

Vous recherchez un produit, une ferme, un magasin distributeur, un marché... ? www.denosfermes63.puy-de-dome.fr Plus de 200 producteurs et plus de 100 points de vente de produits fermiers y sont référencés.



CONTACT

Service agriculture et forêt
Julien Meyroneinc - Tél. : 04 73 42 71 01

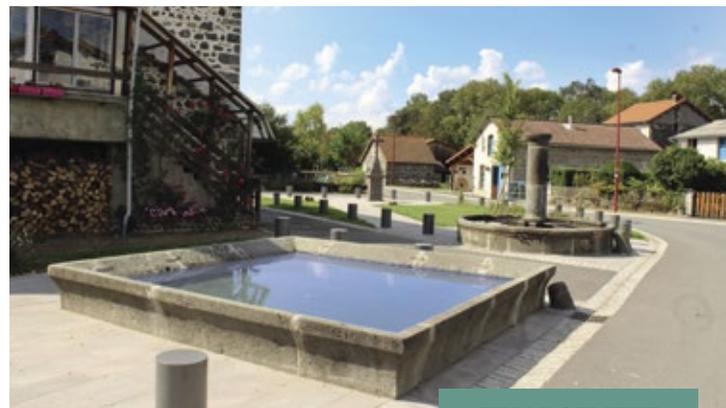
Saint-Ours-les-Roches

Cure de jouvence à La Courteix

C'est dans un cadre entièrement rénové et embelli que l'on traverse désormais ce village apprécié par les gastronomes.

La commune de Saint-Ours-les-Roches souhaitait embellir ce bourg situé dans le périmètre de la Chaîne des Puys inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. Suite à des chantiers d'assainissement, l'équipe municipale a mené d'importants travaux d'aménagement « pour les riverains, les clients du restaurant situé le long de la route mais aussi parce

que c'est ici qu'exerce l'un des derniers charrons de France, ce qui contribue à faire connaître le village », s'enthousiasme Philippe Coulon, maire de St-Ours. Passages piétons rénovés, petit patrimoine mis en valeur, le cachet des lieux a été tout particulièrement soigné afin de les rendre accueillants et accessibles à chacun. ♦



FINANCEMENT

Coût total :
281 000 € TTC
Conseil départemental :
70 000 €

Le Satese 63 organise régulièrement des formations pour les agents des communes, comme ici à Loubeyrat.



Assainissement

Mieux traiter pour ne pas polluer

Le Satese 63* aide les communes à bien gérer leurs stations d'épuration et préserver l'environnement.

Pour préserver nos cours d'eau, il faut des stations d'épuration performantes, mais aussi des techniciens qui savent les entretenir. Pour aider les communes et les syndicats de communes à bien exploiter leur système de traitement des eaux usées, le Conseil départemental, via son Agence départementale (Adit 63), leur propose l'assistance du Satese 63. Ses 6 techniciens conseillent 370 communes et font plus de 1 200 visites sur le terrain chaque année pour vérifier le bon état de fonctionnement des installations.

Les toilettes ne sont pas une poubelle !

Jeter n'importe quoi dans ses toilettes, ça pollue et ça peut coûter très cher à la collectivité (et donc au contribuable).

Voici une liste des principaux ennemis des stations d'épuration :

- les lingettes nettoyantes
- les produits pétroliers (peinture, white spirit, huile)
- l'eau de javel en grande quantité
- les préservatifs
- les protections féminines
- les cotons tiges
- les huiles de friture.



Les produits avec ce logo



CONTACT :
Satese 63

Tél. : 04 73 98 02 40

FINANCEMENT

Station d'épuration de Loubeyrat

Coût total :

1,34 M €

Conseil départemental :

230 000 €

Le Satese 63 organise également, deux fois par an, des formations à destination des agents chargés de l'exploitation des stations. La dernière s'est déroulée, mardi 16 octobre, à Loubeyrat et s'est achevée par la visite de la nouvelle station d'épuration du village. Conçue pour 1 100 équivalents habitants, c'est la station de type « planté de roseaux » la plus grande du département. ◆

*Le Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration est intégré à l'Agence départementale d'ingénierie territoriale (ADIT)



Les nids de chenilles sont facilement reconnaissables sur les pins.

Chenilles processionnaires

Attention à l'invasion

Voici quelques conseils des agents des services des routes pour éviter la multiplication de ces chenilles très urticantes dans les espaces verts.

- > en hiver, coupez les branches où sont les nids à l'aide d'un échenilloir et incinérez les ;
- > au printemps et en été, posez des pièges à chenilles sur les troncs des arbres puis à papillons sur les branches (disponibles en jardinerie spécialisée) ;
- > installez des nichoirs pour attirer les oiseaux, particulièrement les mésanges qui sont friandes de ces chenilles. ◆

Au début de l'hiver, les chenilles processionnaires s'installent dans les branches des pins pour construire leurs nids en forme de boule blanche. Ces insectes étant très urticants, les agents des routes utilisent plusieurs méthodes de lutte sur les arbres du domaine routier départemental pour éviter toute prolifération. Si vous en avez dans votre jardin, voici quelques conseils pour ne pas être envahi :

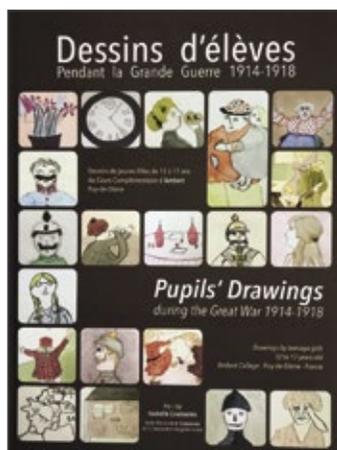


CONTACT :
Service chaussée, dépendance et environnement
Sébastien Blanquet
Tél. : 04 73 42 21 62

Sélection découverte

Des livres sous le sapin

Besoin d'une idée originale pour Noël ? Offrez des livres ! Voici une sélection d'œuvres écrites ou éditées dans le Puy-de-Dôme qui trouveront toute leur place dans votre liste de cadeaux.



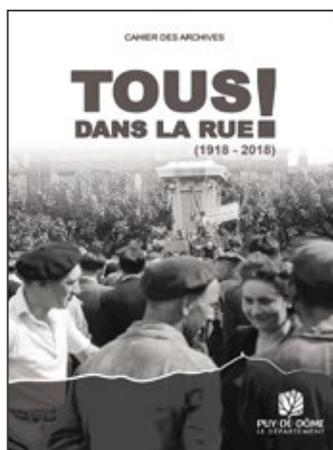
DESSINS D'ÉLÈVES PENDANT LA GRANDE GUERRE

Ces dessins ont dormi presque 90 ans avant d'être découverts dans le grenier-bibliothèque de la maison de famille par Isabelle Chassaing, belle-fille du Dr Chassaing (président du Conseil général du Puy-de-Dôme de 1935 à 1940 et de 1947 à 1964). Réalisés en 1917, par des élèves âgées de 12 à 17 ans du cours complémentaire de filles d'Ambert, ils sont restitués dans ce beau livre comme un témoignage sur le monde comme il était imaginé par de jeunes écolières pendant la Première Guerre mondiale.

Infos pratiques

Dessins d'élèves pendant la Grande Guerre

Prix : 29,90 €
Disponible en librairies

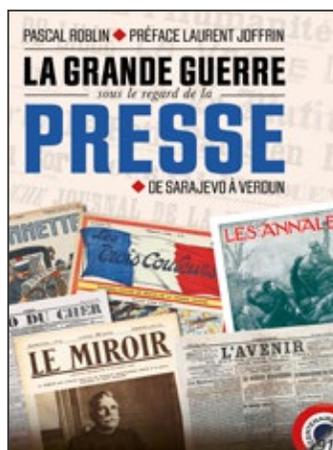


QUAND LA RUE PREND LE POUVOIR

À l'aide de nombreuses images, le dernier Cahier des Archives retrace un siècle d'événements de rue dans le Puy-de-Dôme. Espace de manifestation et de revendication, lieu de divertissement, de fêtes et de réjouissances collectives et populaires, la rue occupe un rôle essentiel dans la vie de la cité. Le service éducatif des Archives départementales vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *Tous dans la rue ! 1918-2018*. Parcourant un siècle d'histoire, ce cahier de 120 pages est agrémenté de très nombreuses photographies. Des heures sombres de l'Occupation aux débordements de joie suscités par les victoires de l'ASM, l'ensemble met en lumière la vie des habitants du Puy-de-Dôme.

Infos pratiques

Ouvrage en vente aux Archives départementales
Prix : 7 € - Renseignements au 04 73 23 45 80 ou par mail : archives@puy-de-dome.fr



LA PRESSE PENDANT LA GRANDE GUERRE

Richement illustrés, ces deux hors-séries Centre France - La Montagne nous dévoilent quelle presse lisaient nos ancêtres pendant la Première guerre mondiale et comment celle-ci a couvert les faits majeurs de ce conflit, souvent bien loin du réel, de la réalité des champs de bataille, des tranchées et des morts qui tombaient chaque jour...

Infos pratiques

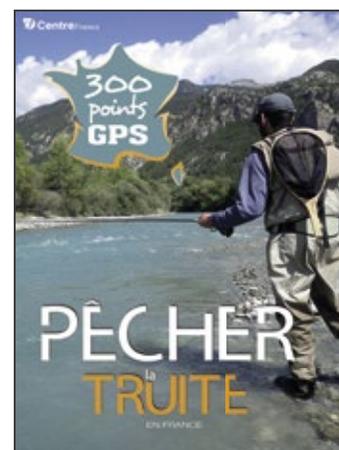
La Grande Guerre sous le regard de la presse

Tome 1 « De Sarajevo à Verdun »

Tome 2 « De la Somme à Versailles »

Centre-France Editions

Prix : 7,90 €
En vente chez les marchands de journaux et sur www.centrefranceboutique.fr



DES COINS DE PÊCHE INÉDITS DANS TOUTE LA FRANCE

Les pêcheurs le savent, accéder aux bons coins de pêche relève parfois du bouche à oreille, plus souvent de la chance et du hasard. Le guide *300 points GPS pour pêcher la truite en France* recense 300 spots minutieusement choisis par Philippe Geneix. Des itinéraires illustrés par de magnifiques photos et accompagnés de QR code pour parvenir facilement jusqu'aux cours d'eau convoités. S'ajoutent à ces itinéraires tout tracés, de magnifiques photos et de précieux conseils sur la pratique de la pêche des salmonidés en rivière, sur les consignes de sécurité, le matériel et l'équipement nécessaires.

Infos pratiques

Pêcher la truite en France
Centre-France Editions

Prix : 24,90 €
En vente chez les marchands de journaux et sur www.centrefranceboutique.fr

Transports

Prenez le Bus de Noël

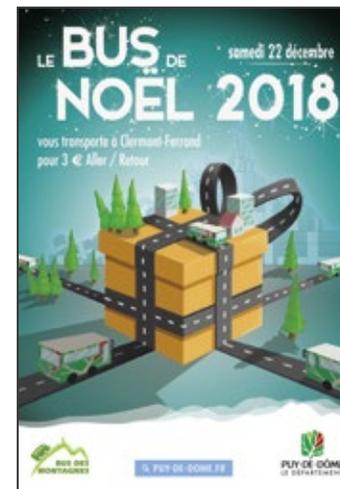
Pour être au cœur de la magie des fêtes de fin d'année, le Conseil départemental vous propose de vous rendre en bus à Clermont-Ferrand le samedi 22 décembre.

Mis en place par le Département, le Bus de Noël vous emmène, comme chaque fin d'année, de chez vous à Polydome, à Clermont-Ferrand, pour un tarif unique de 3 € aller/retour. Après un petit-déjeuner amical, un ticket de tramway vous sera remis afin que vous puissiez rejoindre le centre-ville et son magnifique marché de Noël. Le retour s'effectuera en fin d'après-midi. ◆

Infos pratiques

Renseignements et réservation obligatoire auprès de votre Communauté de communes.

La liste des structures intercommunales participantes et les lignes de transports proposées sont disponibles sur www.puy-de-dome.fr.



Visites de groupes

Découvrez les grands sites archéologiques

Responsables associatifs ou organisateurs de sorties, pensez à réserver ! Le musée départemental de la Céramique à Lezoux organise, pour les groupes, des visites guidées à la journée pour découvrir les sites archéologiques remarquables du Puy-de-Dôme.

Deux programmes sont proposés : *L'oppidum de Coirent*, toute une histoire (visite guidée du musée le matin, du plateau de Gergovie et de l'oppidum, l'après-midi) et *Voyage en Mercure* (visite guidée du musée, le matin, et du temple de Mercure, au sommet du puy de Dôme, l'après-midi). ◆



CONTACT :

Direction des grands sites patrimoniaux
Yamina Chikhi - Tél. : 04 73 42 22 41

Musée départemental de la Céramique

Un Noël solidaire à Lezoux

Le musée départemental de la Céramique et la médiathèque de Lezoux organisent une collecte pour les associations caritatives.

Vos dons sont à déposer avant le 15 décembre au musée de la Céramique ou à la médiathèque de Lezoux.



Jusqu'au 15 décembre, en vue des fêtes de fin d'année, le musée départemental de la Céramique et la médiathèque de Lezoux se sont unis afin de collecter des jeux, jouets et livres neufs ou en bon état. Le fruit de cette collecte sera ensuite réparti entre les différentes associations caritatives intervenant sur la ville de Lezoux

(Secours Catholique et Restos du Cœur). Ces dons seront destinés à améliorer les colis de Noël des familles. N'hésitez pas à participer à cette belle opération de solidarité en venant déposer vos jouets et livres à l'accueil des deux structures. ◆



CONTACT

Direction des grands sites patrimoniaux
Yamina Chikhi - Tél. : 04 73 42 22 41

AGENDA SORTIES ◆

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Chantier nature à l'ENS du puy d'Aubière

Découvrez le site et la biodiversité locale et participez à son entretien écologique : protection des pelouses sèches typiques du lieu par l'élimination des pruneliers, nettoyage du site...

Samedi 8 décembre de 9h à 17h. Rendez-vous rue des Réservoirs, à Aubière au croisement avec le chemin des Gravins.

EXPOSITION

Est-ce ainsi que les arbres vivent ?



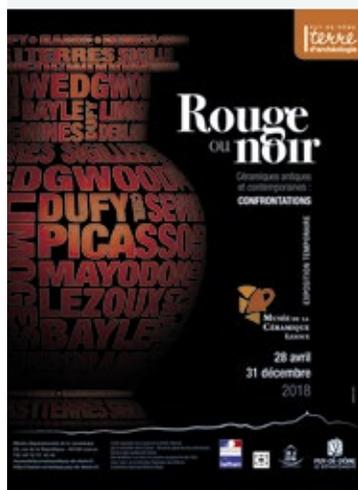
Cette exposition vous interrogera sur le rapport du citoyen à l'arbre ainsi que sur les pratiques existantes.

Par le collectif Arbres Citoyens, porté par l'association Nature Commune.

Jusqu'au 19 décembre à la Maison des espaces naturels (forêt de la Comté). Accès libre les mercredis de 14h à 17h. Sur réservation uniquement pour les groupes les autres jours.

Renseignements et réservations sur ens.puy-de-dome.fr/agenda ou au 04 73 42 23 27

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE À LEZOUX



Exposition Rouge ou Noir, céramique antique et contemporaine : confrontation

Jusqu'au 31 décembre

Visites guidées de l'exposition

Un guide conférencier vous fait découvrir l'exposition temporaire. confrontations

Dimanche 30 décembre à 15h
Sans réservation
Tarif : 7 € / personne.

«Visitez... respirez !» : du yoga au musée

Profitez des dernières séances organisées cette année pour appréhender l'art sous un angle nouveau.

Jeu 6 décembre avec le thème ombre et lumière et **jeu 13 décembre** celui de l'éloge du vide.
De 17h15 à 18h30
Réservation obligatoire
Tarif : 7 € / séance



Œuvre sensorielle Le secret du monde



de Nathalie Talec, sculpture monumentale accessible à tous et en particulier aux personnes déficientes visuelles.

Renseignements et inscriptions à l'accueil du musée, au 04 73 73 42 42 ou par mail museedelaceramique@puy-de-dome.fr

BISTROTS DE PAYS : DERNIÈRE DATE !



Vendredi 7 décembre
Chez Marthe à Condat-lès-Montboissier, participez à l'apéro-concert On vient chez vous ! à partir de 19h30.

Contact :
planetepuydedome.com

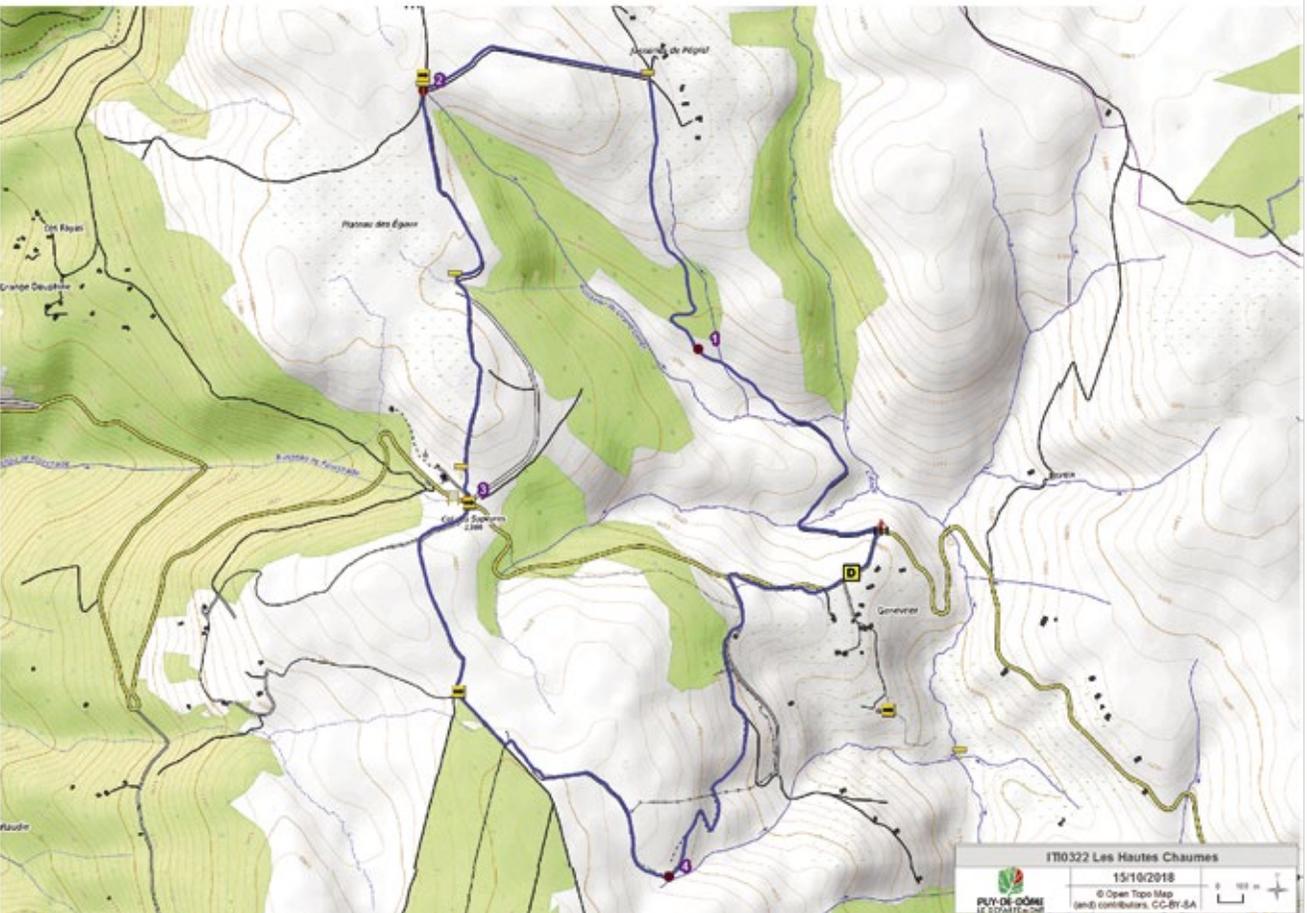
RENCONTRES MONTAGNES ET SCIENCES



Festival de films d'aventure scientifique en montagne organisé originellement à Grenoble, il se décline cette année pour sa 5^e édition à Cébazat avec Astu'Sciences. Scolaires et grand public sont invités aux séances de projection et à de nombreuses activités autour de la science : rencontres avec les protagonistes, visites de laboratoires, balades scientifiques, démonstrations de sismologie... Autant d'échanges et d'animations dans le but d'encourager et de promouvoir les métiers scientifiques.



Vendredi 18 janvier 2019 au Sémaphore (Cébazat)
Prix libre entre 3 € et 12 €.
montagnes-sciences.fr



LES HAUTES-CHAUMES

1 Si on respire du monoxyde de carbone



Il va dans les poumons



On a mal à la tête

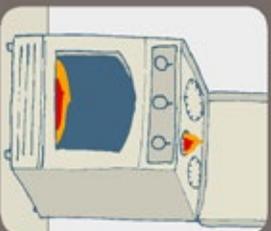


On a envie de vomir

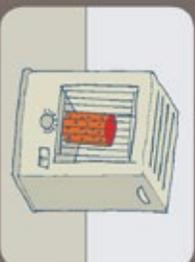
2 Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



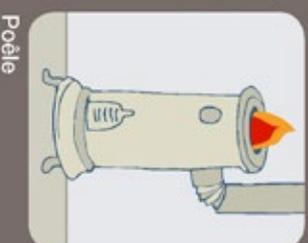
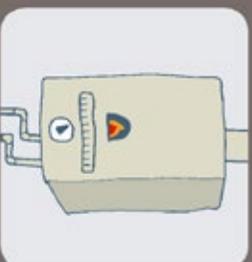
Cuisinière



Chauffage d'appoint
pas électrique



Chaudière
et chauffe-eau



Poêle

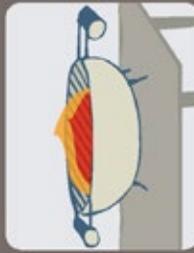
MONOXYDE DE CARBONE : DANGER !

FICHE PRATIQUE

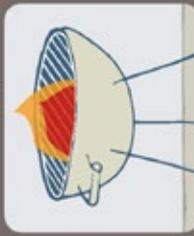
Monoxyde de carbone : danger !

3

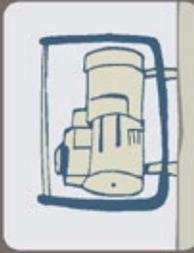
Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



Brasero



Barbecue



Groupe électrogène



Moteur de voiture

Avec l'arrivée du froid, attention : un appareil de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenu, une pièce non ventilée ou des fumées mal évacuées représentent un danger considérable qui cause chaque année plus d'une centaine de décès. Les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme vous donnent leurs conseils de prudence.

Pourquoi le monoxyde de carbone est-il dangereux ?

C'est un gaz inodore et incolore, indétectable sans appareil spécialisé. Cela le rend particulièrement dangereux. Résultat d'une mauvaise combustion (bois, gaz, charbon, essence...), agissant comme un asphyxiant toxique qui prend la place de l'oxygène dans le sang, il peut s'avérer mortel en moins d'une heure. Il est responsable, chaque année en France, de 300 décès.

Quel sont les signes d'intoxication ?

L'intoxication peut être faible ou chronique et provoque maux de tête et nausées. L'intoxication peut être très rapide et grave et provoque des vertiges, des malaises et parfois coma ou décès.

Comment les éviter ?

Il est important de faire vérifier régulièrement ses installations (chauffage, eau chaude, cheminées ou insert) par un professionnel. Beaucoup d'installateurs proposent des contrats d'entretien annuel. Par ailleurs il ne faut jamais obstruer les dispositifs de ventilation et le cas échéant ne pas « zapper » l'étape du ramonage des cheminées. En cas de grand froid, il ne faut pas utiliser les chauffages d'appoint en continu, ni de groupe électrogène en intérieur.

Que faire en cas d'intoxication ?

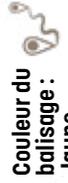
En cas de maux de tête ou vomissements, pensez au monoxyde de carbone : aérer immédiatement les locaux, arrêtez vos appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours (15, 18 ou 112).

FICHE RANDO

Les Hautes-Chaumes



Durée :
3h15



Couleur du balisage :
Jaune



Altitudes :
1229 / 1430 m

Départ : jasseries du Grand genévrier (Saint-Anthème)

Accès au départ : depuis le bourg de Saint-Anthème, emprunter la RD 139 en direction du col des Supeyres. 2 km avant le col, stationner sur le parking de la jasserie du Coq noir, lieu de départ de la randonnée.

Départ : Depuis les jasseries du Grand genévrier et du Coq noir, descendre à droite la RD 106 sur 300 m. Au virage, suivre le chemin à gauche dans un pré, traverser le ruisseau, continuer sur un chemin en terrasse et traverser une nouvelle fois un ruisseau.

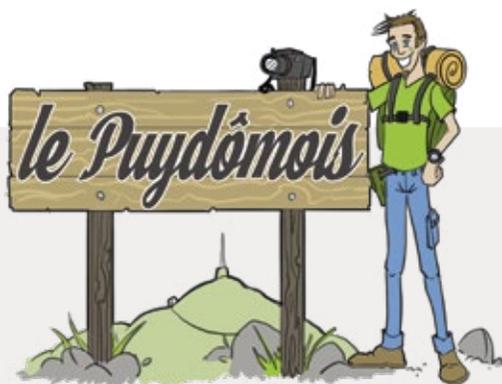
1. Remonter par la droite après avoir traversé une dernière fois un ruisseau, à proximité du bois du Grand goulet. A la sortie de ce bois, continuer tout droit jusqu'à la clôture, la longer par la droite jusqu'aux jasseries de Pégrol (*vue sur les Hautes-Chaumes*). Au bout de la clôture, virer à gauche jusqu'à la borne signalétique.

2. Tourner à gauche et poursuivre jusqu'aux Trois fontaines. Après le ruisseau, deux possibilités :

- Franchir la passerelle et monter jusqu'en haut de la colline (*au sommet, vue panoramique*), puis redescendre au col des Supeyres.
- Suivre la route goudronnée jusqu'au col des Supeyres.

3. Traverser la route (*prudence*), prendre le chemin montant à gauche. Au croisement, virer de nouveau à gauche. Plus loin, rejoindre le balisage « petit lapin » du sentier « le colporteur des jasseries », le long d'une plantation à main droite. Suivre ce balisage sur la gauche à travers la bruyère.

4. Au ruisseau, virer à gauche sur un sentier en terrasse, puis poursuivre à gauche dans la descente. Au croisement, tourner à gauche en laissant le balisage du « colporteur des jasseries ». Passer la jasserie et poursuivre à droite par le petit sentier dans la bruyère, parallèlement à la route, pour rejoindre le Coq noir.



... dans le maquis des aides sociales

Bénévole depuis quelques mois dans une association d'aide à l'insertion, le Puydômois accompagne des personnes en difficulté dans leurs différentes démarches : logement, emploi, santé... Il découvre le maquis des aides sociales et constate que sans assistance, de nombreux bénéficiaires capituleraient devant la multiplicité et la complexité des dossiers à constituer. Alors, le Puydômois se prend à rêver d'une refonte totale de ces aides, d'un décloisonnement des institutions et organismes qui les gèrent et d'une simplification des procédures. Il lui semble que c'est la condition pour que personne ne passe à côté des aides auxquelles il peut prétendre. La condition pour que les bénéficiaires se sentent responsabilisés et non maintenus dans une situation d'assistanat. La condition pour que les travailleurs sociaux soient déchargés des tâches administratives qui les accaparent, au détriment de leur vrai métier. ◆



Cécile Coulon reçoit le Goncourt de la poésie le prix Guillaume-Appolinaire

La romancière puydômoise Cécile Coulon vient de recevoir le prix Guillaume-Appolinaire pour son recueil *Les Ronces*. Aussi appelé « Goncourt de la Poésie », ce prix existe depuis 77 ans. C'est la première fois qu'il est remis à une première œuvre. Jusque-là, la jeune auteure s'était surtout illustrée pour ses romans. En 2017, elle a notamment reçu le prix des Libraires pour *Trois saisons d'orage*. Cécile Coulon a participé, l'année dernière, à l'exposition photographique *La ruralité c'est des paysans* organisée par le Conseil départemental. Sa prose a illustré les clichés du Puy-de-Dôme rural d'hier et d'aujourd'hui. ◆



Infos pratiques

Les ronces

Prix : 15 €

disponible en librairie

Soutien à la réserve militaire

Le Conseil départemental a signé avec le ministère des Armées une convention de soutien à la politique de la réserve militaire. Cet accord vise à faciliter la disponibilité et la réactivité de ses agents réservistes et leur permettre de s'absenter dans des conditions plus favorables. Le Département entend ainsi affirmer son engagement aux côtés de l'Etat pour contribuer à la sécurité nationale. Trois agents de la collectivité sont actuellement sous contrat au sein de la réserve opérationnelle. ◆



La convention a été signée le 15 octobre par Jean-Yves Gouttebel et le général Bertrand Valette d'Ossia, délégué militaire départemental.

Jean-Yves Gouttebel élu président du conseil stratégique du Cerema



Président du Conseil départemental et vice-président de l'Association des départements de France, Jean-Yves Gouttebel a été élu président du conseil stratégique du Centre d'études et d'expertise sur les risques (Cerema). Cette élection vient réaffirmer la volonté de cet établissement public de travailler

en lien étroit avec les collectivités territoriales pour la mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition écologique et solidaire et de cohésion des territoires. ◆



CONTACT : Cerema.fr

Carrefour des maires et des élus

Le Conseil départemental participera au Carrefour des maires et des élus. Pour sa 10e édition, ce rendez-vous régional des acteurs de la commande publique se déroulera à la Grande Halle d'Auvergne les 7 et 8 décembre. A cette occasion, les agents des différents services de la collectivité, comme l'Agence départementale d'ingénierie territoriale

(Adit 63) ou le Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (Satese 63), se tiendront à la disposition des visiteurs et animeront plusieurs conférences. ◆



CONTACT : cme-auvergne.fr

Création de la Banque des Territoires

La Caisse des dépôts vient de créer la Banque des Territoires. Cette nouvelle structure a pour but d'aider à moderniser les territoires et de lutter contre les inégalités qui les touchent. Elle propose des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure aux acteurs publics locaux, dont

les collectivités territoriales, pour les aider dans la réussite de leurs projets. ◆



CONTACT :

Banque des Territoires

64 bd François-Mitterrand - Clermont-Fd

Tél. : 04 73 43 13 13

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

Le Département aux côtés de chaque Puydômois

La réorganisation territoriale qui se met en place avec les nouvelles Régions et les nouvelles intercommunalités **renforce, en droit comme en fait, le rôle du Département en matière de solidarité**. La Loi NOTRe a rappelé que la mission des départements est la solidarité humaine et générationnelle et les solidarités territoriales.

Face à la précarité, à la pauvreté, aux difficultés des territoires, cette mission est aussi au cœur de la République.

Malgré quelques avancées obtenues par l'Association des Départements de France, **les moyens financiers dont dispose le Département sont contraints**. En effet, les charges des allocations individuelles de solidarité et des mineurs non accompagnés pèsent considérablement sur les finances départementales.

Face à cette situation, **nos choix sont clairs, conformes à nos valeurs et à notre effort constant en faveur de plus de justice sociale et d'équité**. Nous sommes en effet l'institution de proximité, au service des Hommes et des territoires.

Nous avons décidé de ne pas augmenter vos charges et donc de **ne pas alourdir la fiscalité départementale**. Dès lors, tout en appliquant la loi, nous concentrons nos efforts pour tenir compte de la particularité de la situation de chacune et de chacun. Par des redéploiements, **nous nous efforçons d'agir pour que chaque euro qui est affecté à l'aide sociale aille pleinement à ses bénéficiaires**. Nos dépenses sociales augmenteront deux fois plus que l'ensemble du budget.

Malgré tout, **nous maintiendrons nos actions de solidarité entre les territoires**. Ainsi le département aidera, à juste proportion, la métropole clermontoise et les territoires ruraux. Nos engagements pour l'accessibilité par la route, les aides aux communes et à leurs groupements nous tiennent toujours à cœur. Cela se traduit par le **maintien de notre effort d'investissement**. N'oublions pas que la solidarité des territoires est aussi celle de ceux qui les habitent et les font vivre.

Ce sont **des choix courageux** qui nous engagent à une gestion rigoureuse. Aussi, le **Département innove**, améliore son fonctionnement afin que ses politiques publiques s'adaptent le plus possible à chaque situation de vie, chaque âge et à chaque besoin particulier.



CONTACT

Tél. : 04 73 42 23 85

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANIEL

Les élus du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maisonnnet (Clermont-Fd 3), Dominique Briat - Damien Baldy (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Eric Gold (Maringues), Gilles Pétel - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet, Olivier Chambon, Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

UNION DES RÉPUBLICAINS

Un plan pauvreté : oui, mais...

Au mois de septembre 2018, le chef de l'Etat a annoncé la mise en place d'une **stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**.

Les Départements sont chefs de file en matière d'action sociale et de solidarités : le plan divulgué aura un impact direct sur leurs politiques sociales.

En matière de prévention, la PMI (protection maternelle et infantile) sera « profondément transformée »...

... mais aucune précision n'est apportée sur l'ampleur des mesures modificatives.

Rappelons que la PMI est service public à destination de tous les futurs parents, parents et enfants de moins de 6 ans ayant pour objectif de s'assurer que chaque future maman soit accompagnée pendant sa grossesse et que chaque enfant, dans son cadre de vie, bénéficie des soins nécessaires à son développement physique, psychomoteur ou encore social.

Il existe 45 points de consultations PMI dans le Puy-de-Dôme.

S'agissant de la protection de l'enfance et des jeunes les plus vulnérables, le chef de l'Etat a évoqué le suivi nécessaire des jeunes majeurs sortant de l'ASE (aide sociale à l'enfance). L'annonce porte sur **une obligation nouvelle pour les Départements d'accompagner ces jeunes majeurs de 18 à 21 ans...**

... mais est-ce que l'Etat donnera les moyens nécessaires aux collectivités départementales pour faire face à cet accompagnement ?

Près de 1100 enfants sont pris en charge par l'ASE dans le Puy-de-Dôme.

Dans le domaine de l'insertion et de retour à l'emploi, il est prévu la création d'un revenu universel d'activité (RUA), dont l'Etat serait entièrement responsable, en lieu et place de l'actuel RSA et d'autres aides...

... mais cette recentralisation de ce revenu d'aide ne résout en rien la question de son financement et pose une nouvelle fois la sempiternelle problématique de la non-compensation par l'Etat des allocations individuelles de solidarité.

Plus de 20 000 personnes sont allocataires du RSA dans le Puy-de-Dôme (90 millions d'euros par an).

Le plan pauvreté soulève **de nombreuses incertitudes quant aux moyens mis en œuvre pour l'appliquer et le manque cruel d'éléments concrets** afin que les Départements puissent assurer et assumer les solidarités territoriales et sociales qui lui sont dévolues par la loi.



CONTACT

groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 11
www.uniondesrepublicains.org

LE PRÉSIDENT, JEAN MARC BOYER

Les élus du groupe › Valérie PRUNIER - Michel SAUVADE (Ambert) - Eléonore SZCZEPANIAK - Pierre RIOL (Aubière) - Anne-Marie PICARD - Jean-Paul CUZIN (Beaumont) - Colette BETHUNE - Flavien NEUVY (Cébazat) - Marie-Anne MARCHIS - Jean PONSONNAILLE (Chamalières) - Anne-Marie MALTRAIT - Lionel CHAUVIN (Châtel-Guyon) - Jocelyne BOUQUET - Bertrand BARRAUD (Issoire) - Martine BONY - Jean Marc BOYER (Orcines) - Stéphanie FLORI-DUTOUR - Jean-Philippe PERRET (Riom) - Audrey MANUBY - Lionel MULLER (Saint-Ours-les-Roches)

FRONT DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE**Il sera bientôt trop tard !**

En novembre 2017, plus de 15 000 scientifiques sonnent le tocsin : « Il sera bientôt trop tard » et, en octobre 2018, les experts du GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) nous adressent 2 messages essentiels :

Les émissions de gaz à effets de serre liés aux activités humaines sont la cause principale du réchauffement climatique qui, s'il continue, entraînera fonte de la banquise, hausse du niveau de la mer, augmentation des pluies torrentielles et des vagues de chaleur, dégradera la qualité des eaux, détruira la pêche, les cultures et la biodiversité, conduisant des millions de réfugiés climatiques à émigrer.

Il devient vital d'éviter un réchauffement de 2°C, l'objectif minimum étant de moins de 1,5°C.

Une illustration en a été donnée cet été sur nos territoires Puydômois, avec une restriction des usages de l'eau du 11 août au 30 novembre, la sécheresse des prairies conduisant de plus à nourrir en plein été les animaux avec du fourrage qui manquera donc cet hiver dans les étables...

Nous devons tous prendre la mesure de cette catastrophe annoncée depuis 1970 déjà et nous y confronter en bouleversant notre logiciel idéologique et politique et remettre en cause notre rapport au monde.

Nombre de décideurs politiques refusent d'entendre ces alarmes car les prendre au sérieux entraînerait l'effondrement de leurs croyances dans "le marché", de leurs systèmes de valeurs et les intérêts gigantesques des grandes sociétés nationales et multinationales. Le « et en même temps » appliqué au réchauffement climatique et à la protection de la planète ne peut fonctionner. (Nicolas HULOT en a fait la démonstration il y a peu.)

Il y a, de plus, un lien évident entre nos modes de production, de consommation, de vie, d'alimentation et les inégalités et injustices sociales, les oppressions politiques et les souffrances humaines.

Délaissons notre télécommande, endossons nos habits de citoyens tous les jours et non pas une fois tous les 5 ans.

Partout en France et dans le monde, des mouvements citoyens montrent leur volonté d'agir.

Rejoignons les, réfléchissons ensemble, proposons, faisons pression sur les décideurs politiques pour qu'ils affrontent ce modèle productiviste qui conduit le monde au désastre.

Qu'ils assument enfin ce conflit et le tranchent : la transition écologique doit être la place centrale de toute politique.

Sinon, demain, il sera trop tard pour nos enfants et petits-enfants.

**CONTACT**

fdg.gc.cd63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 25 26

LES CO-PRÉSIDENT-E-S : JOCELYNE GLACE LE GARS, GREGORY BONNET

Les élus du groupe ▶ Jocelyne Glace Le Gars – Jacky Grand (Billom), Caroline Dalet (Maringues), Clémentine Raineau – Grégory Bonnet (Saint-Georges de Mons)

GRUPE « DIVERS GAUCHE 63 »**De nouveaux indicateurs, pour de nouvelles politiques**

Alerter sur l'état de plus en plus inquiétant de notre planète ne suffit plus. Le péril climatique et humain atteint désormais un tel niveau, que cela nous impose de revoir radicalement la manière dont nous concevons les systèmes économique et notre rapport à la nature. Si l'on considère la relation entre l'humanité et le monde du vivant comme un ensemble et non comme un rapport de domination, il est primordial de garder à l'esprit que sans nature, il n'y a pas d'humain, et sans humain, il n'y a pas d'économie. Il est aujourd'hui primordial de construire une organisation économique et des politiques publiques au service des citoyens et de l'environnement.

En ne recherchant que l'augmentation des profits et l'accumulation du capital, le libéralisme capitaliste nous dirige tout droit dans un précipice. Les ressources naturelles sont pillées sans pour autant que les richesses créées ne profitent réellement aux citoyens (80% d'entre elles sont accaparées par seulement 1% de la population - OXFAM).

Aussi, pour construire un nouvel horizon commun, équilibré et soutenable, les politiques publiques doivent être de véritables leviers d'actions pour la transition écologique et sociale, et ne pas se laisser affaiblir par une médiocre gestion comptable. Les indicateurs de richesse utilisés jusqu'à présent pour orienter et évaluer les effets de ces politiques ne traduisent pas les besoins réels en termes d'urgence climatique et humanitaire.

En cette fin d'année, le Département du Puy-de-Dôme doit choisir ses orientations budgétaires ; c'est donc l'occasion de réfléchir à l'évaluation et à la mise en place de dispositifs selon des critères sociaux et environnementaux et de ne plus subir de façon incessante les politiques d'austérité qui creusent les inégalités.

La richesse ne s'arrête pas seulement à l'accumulation de biens matériels et les nouveaux indicateurs doivent permettre de nous interroger sur le niveau de progrès social, l'accès à la culture, à l'éducation, à la santé, et mesurer l'empreinte carbone et la gestion équilibrée de nos ressources naturelles.

Cette réflexion autour des nouveaux indicateurs de richesse nécessitera la participation citoyenne des Puydômois. Il sera indispensable de déterminer collectivement les indicateurs de progrès sur lesquels notre département et ses élus pourront s'appuyer pour mettre en place des politiques au service de l'intérêt général.

**CONTACT**

groupediversgauche63@gmail.com
Tél. : 04 73 42 38 89

Les élus du groupe ▶ Lionel Gay, Président du groupe Divers Gauche 63
Annie Chevaldonné, Monique Rougier, Bertrand Pasciuti

Pour votre sécurité, ne dépassez pas les engins de déneigement !

InfosRoutes 63: 04 73 42 02 63

🔍 PUY-DE-DOME.FR ROUTES

→ ViabiliteHivernale



© DGRMP

Le Département entretient
vos routes en toutes saisons



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT